

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 3 octobre 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014.

2014 R. 194 – Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission des rentes et de procédure gracieuse préalable en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles survenus aux agents non titulaires de la Ville de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 16 septembre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission des rentes et de procédure gracieuse préalable en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles survenus aux agents non titulaires de la Ville de Paris :

Titulaires :

Mme Karen TAIEB,
M. Mao PENINO,
M. Jérôme GLEIZES,
Mme Raphaëlle PRIMET,
M. Alexandre VESPIRINI,
Mme Sylvie CEYRAC,
Mme Béatrice LECOUTURIER.

Suppléants :

Mme Halima JEMNI,
Mme Mercedes ZUNIGA,
M. David BELLARD,

M. Hervé BEGUE,
M. Atanase PERIFAN,
Mme Anne-Charlotte BUFFETEAU,
Mme Leïla DIRI.